

Conclusion par Isabel Da Costa, *Partenaire en santé et handicap*

Tout au long de cette journée, nous avons exploré comment l'intervention par les pairs contribue à transformer les parcours de santé et les pratiques d'accompagnement.

Fondée sur l'expérience vécue des personnes en situation de handicap, l'intervention par les pairs permet de mobiliser des savoirs souvent imperceptibles, mais essentiels pour mieux comprendre les réalités du quotidien, les besoins et les obstacles rencontrés.

Ces savoirs expérientiels ne remplacent ni les savoirs professionnels ni les savoirs académiques. Ils les complètent, les enrichissent et permettent de construire des réponses plus adaptées, plus accessibles et plus inclusives.

Cet après-midi, les ateliers nous ont permis d'illustrer concrètement comment cette expertise peut être reconnue, mobilisée et mise au service du partenariat en santé.

Le **premier atelier**, « **Reconnaissance et valorisation des personnes** », a abordé une question fondamentale : celle de la reconnaissance des personnes concernées et de la valorisation de leur expertise.

Reconnaître l'intervention par les pairs, ce n'est pas seulement reconnaître un parcours de vie. C'est reconnaître une capacité à transmettre des connaissances, à accompagner, à contribuer aux projets et à faire évoluer les pratiques, ainsi qu'à trouver des solutions pour une rémunération juste sans impacter les ressources financières existantes.

Le constat montre qu'il est nécessaire de réfléchir à l'activité au cas par cas.

Le **deuxième atelier**, « **Construisons ensemble votre projet** », a permis d'explorer les conditions nécessaires à la construction de projets intégrant l'intervention par les pairs.

Il a mis en évidence l'importance de la co-construction dynamique et empathique, du dialogue entre les différents acteurs et de la prise en compte des besoins réels des personnes concernées dès la conception des actions, avec un apprentissage commun. Cela apporte une grande richesse dans la complémentarité entre les intervenants et permet de créer des connexions entre les différents projets développés.

Le **troisième atelier**, « **Construire et maintenir un cadre d'intervention sécurisant** », a démontré que l'intervention ne peut se développer durablement sans un cadre clair et rassurant.

Cet atelier a rappelé l'importance de définir les rôles, les responsabilités, les limites d'intervention et les conditions permettant aux pairs, aux professionnels et aux institutions de travailler ensemble

dans un climat de confiance, en l'inscrivant dans une charte d'engagement réciproque. Pour cela, il est nécessaire d'associer les directions et les conseils d'administration.

Il est également important de prendre le temps d'échanger après les interventions pour pouvoir aller plus loin, en tenant compte des particularités des personnes présentes.

Enfin, le quatrième atelier, « **Plongez au cœur des expériences** », à travers les posters et les initiatives présentées, vous a permis de découvrir la diversité des expériences menées sur les territoires.

Ces réalisations montrent que l'intervention par les pairs prend des formes multiples mais poursuit un objectif commun : renforcer la participation des personnes concernées et améliorer la qualité des accompagnements. Il s'agit d'aller au-delà des témoignages dans les interventions, en construisant des liens forts pour développer la confiance et qui permettent une véritable reconnaissance et mobilisation des savoirs expérientiels.

Il faut également de l'enthousiasme et de l'envie des deux côtés pour mettre en place des projets de partenariat. Une impulsion des directions est nécessaire. Intégrer les proches aidants permet aussi d'élargir la communauté des intervenants. Sans oublier de généraliser la création de comités d'usagers dans les services où les personnes concernées sont accompagnées.

En conclusion

À travers les présentations du matin et les échanges de l'après-midi, un message fort se dégage.

L'intervention par les pairs n'est pas un dispositif supplémentaire. Elle constitue une manière différente de penser l'accompagnement, en reconnaissant pleinement la valeur de l'expérience vécue.

Faire bouger les lignes, c'est accepter de croiser les savoirs, de partager le pouvoir d'agir et de construire des réponses avec les personnes concernées plutôt que pour elles.

Pendant longtemps, nous avons considéré l'expérience comme un témoignage.

Aujourd'hui, nous apprenons à la reconnaître comme un savoir.

Et demain, notre défi collectif sera de faire de ce savoir un véritable levier de transformation durable des pratiques, des organisations et des politiques de santé.

Les échanges de cette journée montrent que cette évolution est déjà en marche. À nous, désormais, de poursuivre cette dynamique afin que le partenariat en santé et l'intervention par les pairs trouvent pleinement leur place dans nos territoires et nos organisations.

Je vous remercie chaleureusement pour la richesse de cette journée et pour votre engagement pour faire progresser ensemble l'inclusion et la participation des personnes en situation de handicap.